**CADRE OBLIGATOIRE DU MEMOIRE TECHNIQUE**

**Conducteur d’opération** : Service d’infrastructure de la défense – SID-SE

**Service en charge du suivi de l’exécution des prestations** :

Unité de soutien de l’infrastructure de la défense (USID) de Grenoble représentée par le Chef de la Section exploitation maintenance (SEM)

Objet du marché :

**ACCORD-CADRE DE DEPANNAGE MULTI-CORPS D’ETAT**

**POUR LE TRAITEMENT DES PETITES INTERVENTIONS DE TYPE « SOS DEPANNAGE »**

**AVEC MISE EN PLACE D’UNE ASTREINTE HORS HEURES ET JOURS ŒUVRES**

**POUR LA BASE DE DEFENSE DE GRENOBLE – ANNECY – CHAMBERY - GAP – SAINT-CHRISTOL**

**Département concerné : ISERE (38)**

**SOMMAIRE**

[Item 1. Appropriation de la mission (*note sur 4 points)* 3](#_Toc216874346)

[Item 2. Moyens humains dédiés à la mission *(note sur 16 points)* 3](#_Toc216874347)

[Item 3. Moyens matÉriels dÉdiÉs a la mission *(note sur 4 points)* 3](#_Toc216874348)

[Item 4. Continuité de service *(note sur 5 points)* 3](#_Toc216874349)

[Item 5. Volant d’atelier *(note sur 4 points)* 3](#_Toc216874350)

[Item 6. Sécurité *(note sur 2 points)* 4](#_Toc216874351)

**CADRE OBLIGATOIRE DU MEMOIRE TECHNIQUE**

**PREAMBULE**

Le mémoire technique est un document qui présente l’offre technique du soumissionnaire répondant à l’ensemble des exigences du CCTP. Le présent document fournit **le cadre qui doit être utilisé obligatoirement pour la remise de l’offre**. Si le candidat le juge nécessaire, il pourra compléter ce cadre en fournissant des informations supplémentaires en annexe.

# Appropriation de la mission (*note sur 4 points)*

Le candidat décrit sa méthodologie pour répondre aux attendus du marché concernant son appropriation du périmètre technique à soutenir ainsi que la méthode qu’il déploiera pour assurer la parfaite réalisation de la mission

# Moyens humains dédiés à la mission *(note sur 16 points)*

Le candidat décrit les moyens humains qu’il dédie au contrat en vue d’une parfaite exécution des prestations.

Le candidat décrit l’organisation qu’il mettra en place pour l’exécution du contrat et les équipes spécifiquement dédiées

Le candidat précise « l’Interlocuteur unique » mis en place dans le cadre du marché – identité – coordonnées – qualifications – habilitations – diplômes – parcours professionnel.

Le candidat décrit pour chaque emprise du périmètre géographique du marché, la liste des ouvriers et/ou techniciens nécessaires à la parfaite exécution des prestations du marché – identité – qualifications – habilitations – diplômes – parcours professionnel.

**Le candidat décrit les temps de présence prévus de ses techniciens pour chaque site.**

**Il précise notamment s’il a l’intention de maintenir une équipe permanente sur place.**

# Moyens matÉriels dÉdiÉs a la mission *(note sur 4 points)*

Le candidat décrit les moyens matériels, qu’il dédiera au contrat en vue d’une parfaite exécution des prestations du marché.

Le candidat décrit les moyens qu’il entend dédier au présent marché : véhicules, outillages ;

Le candidat précise les installations qu’il souhaiterait pouvoir occuper au sein des emprises concernées

# Continuité de service *(note sur 5 points)*

Le candidat décrit la méthode qu’il déploiera dans le cadre du présent marché pour assurer le respect des délais d’intervention.

Le candidat décrit les dispositions qu’il prévoit dans le cadre de la mise en place d’une astreinte hors heures et jours ouvrés (personnel, modalités d’appel et d’intervention, moyens matériels…).

# Volant d’atelier *(note sur 4 points)*

Le candidat précise sa stratégie d’établissement de son volant d’atelier ou d’approvisionnement en fourniture.

Le candidat précise les moyens mis en œuvre pour le suivi et le re-complètement de ce volant d’atelier

# Sécurité *(note sur 2 points)*

Le candidat décrit les mesures déployées par ses soins dans le cadre de l’exécution des prestations du marché pour assurer la sécurité optimum de son personnel et du personnel occupant les immeubles du périmètre géographique dudit marché.

Le candidat décrit les mesures individuelles et collectives.

Le candidat décrit les mesures collectives et administratives.